

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



## DU RHONE

Le N° 5 Cent

### JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

#### INSERTIONS-ANNONCES

la ligne  
3 fr.  
1 fr. 50  
0 fr. 75

Chronique locale.....  
Réclamations.....  
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
14, rue Comfort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

#### ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr.	10 fr.
10 fr.	18 fr.

Lyon et départements limitrophes.....  
Autres départements.....  
Etranger et Union postale.....

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
Quai de l'Hôpital, 18

#### BOURSE DE PARIS

Du 22 Août 1884

6 0/0 français.....	86 10	Crédit mobilier.....	740
6 0/0 amortissable.....	87 60	Crédit Lyonnais.....	932
6 0/0 nouveau.....	86 27	Mobilier espagnol.....	783
6 0/0 français.....	118 05	Union générale.....	1635
Italien 6 0/0.....	91 30	Foncière lyonnaise.....	505
Hongrois 6 0/0.....	100	Autrichiens.....	788
Russe 5 0/0.....	17 50	Lombards.....	321
Turc 5 0/0.....	17 50	Sarragossa.....	505
Égyptiennes 6 0/0 1877.....	497	Nord-Espagne.....	642
Banque d'Escompte.....	835	Transatlantique.....	505
Crédit foncier.....	1677	Suez.....	1467 50
Banque ottomane.....	791	Consolidés à Londres 100 5/16	1467 50
Banque Autrichienne.....	891	Panama.....	24

#### TÉLÉGRAMMES DE NUIT

FIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### Les élections du 21 août

#### RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

Voici le complément de la liste des candidats élus aux élections législatives de dimanche :

- Ain**  
Bourg, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Belley. — Roselli-Mollet, républicain radical.  
Gex. — Praton, républicain.
- Allier**  
La Palisse. — Cornil, républicain.
- Aube**  
Troyes, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Troyes, 2<sup>e</sup> » — Baltet, républicain radical.  
Bar-sur-Aube. — Comte de Roys, républicain.  
Bar-sur-Seine. — Ballottage.
- Basses-Alpes**  
Digne. — Soustre, républicain.  
Sisteron. — Bontoux, républicain.
- Algérie**  
Alger, 1<sup>er</sup> circons. — Lotellier, républicain.  
Alger, 2<sup>e</sup> » — Mauguin, républicain.  
Oran, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Oran, 2<sup>e</sup> » — Jacques, républicain.  
Constantine, 1<sup>er</sup> circons. — Thomson, républicain.  
Constantine, 2<sup>e</sup> » — Thomson, républicain.
- Aisne**  
Soissons. — Ringuier, républicain radical.
- Ardèche**  
Largentière, 1<sup>er</sup> circons. — Vieffraire, répub.  
Largentière, 2<sup>e</sup> » — Vaschalde, répub.
- Aveyron**  
Rodez, 2<sup>e</sup> circons. — Rodat, républicain.  
Sainte-Affrique. — Malloville, républicain.  
Les républicains gagnent quatre sièges dans ce département.
- Bouches-du-Rhône**  
Arles. — Ballottage entre républicains.
- Calvados**  
Caen, 2<sup>e</sup> circons. — Manger, républicain.  
Bayeux. — Trémonlet, républicain.  
Lisieux. — De Colbert-Laplace, réact.  
Pont-l'Évêque. — Duchesne Fournet, républicain.  
Vire. — Delafosse, bonap.
- Cher**  
Bourges, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Bourges, 2<sup>e</sup> » — Ballottage.  
Saint-Amand, 2<sup>e</sup> » — Ballottage.
- Corrèze**  
Tulle, 1<sup>er</sup> circons. — Borie, républicain.  
Tulle, 2<sup>e</sup> » — Vacher, républicain.  
Ussel. — Laumont, républicain.
- Creuze**  
Guéret. — Ballottage.  
Boussac. — Parry, républicain.
- Cantal**  
Mauriac. — Darieu, républicain élu.  
Mauriac. — Darieu, républicain.  
Murat. — Francis Charmes, républicain.  
Saint-Flour. — Amagat, répub. rad.
- Corse**  
Ajaccio. — Ballottage.  
Sartène. — Bariboli, républicain élu.
- Côtes-du-Nord**  
Saint-Brieuc, 1<sup>er</sup> circons. — Armez, répub. élu.  
Saint-Brieuc, 2<sup>e</sup> » — De Belizal, réact. élu.  
Loudéac. — Boscher de Laugle, réact. élu.  
Guingamp, 1<sup>er</sup> circons. — Olivier, réact. élu.  
Guingamp, 2<sup>e</sup> » — Duc de Feltre, réact. élu.
- Charente**  
Cognac. — Cunéo d'Ornano, bonap. élu.  
Ruffec. — Gauthier, bonap. élu.  
Angoulême, 1<sup>er</sup> circons. — Laroche-Joubert, bon.  
Angoulême, 2<sup>e</sup> » — Marol, républicain.
- Charente-Inférieure**  
Jonzac. — Ballottage.  
Saint-Jean-d'Angély. — Ballottage.
- Doubs**  
Besançon, 1<sup>er</sup> circons. — Ballot, entre répub.  
(Toute la représentation de ce département est républicaine).
- Dordogne**  
Périgueux, 1<sup>er</sup> circons. — D. Thoulhier, répub.  
Périgueux, 2<sup>e</sup> » — Chavois, républicain.  
Bergerac, 1<sup>er</sup> circons. — Ganigat, républicain.  
Bergerac, 2<sup>e</sup> » — Thirion-Montauban, bon.  
Nontron. — Dusolier, républicain.  
Riberac. — Bruyère, républicain.  
Sarlat, 1<sup>er</sup> circons. — Roger, républicain.  
Sarlat, 2<sup>e</sup> » — D. Escande, républicain.  
Les républicains gagnent 5 sièges dans ce département.
- Eure-et-Loir**  
Châteaudun. — Dreux, républicain.  
Dreux. — Gâtineau, républicain élu.
- Finistère**  
Quimper, 1<sup>er</sup> circons. — Hémon, républicain.

- Quimper, 2<sup>e</sup> circons.** — Arnoult, républicain.  
**Brest, 3<sup>e</sup> circons.** — Freppel, légitimiste.  
**Châteaulin, 1<sup>er</sup> circons.** — Gaubant, républicain.  
**Châteaulin, 2<sup>e</sup> circons.** — Guégen, républicain.
- Gers**  
Auch. — Davi, républicain.  
 Condom. — Ballottage.  
 Lectoure. — Deschamps, républicain.  
 Lombez. — Faure, républicain.  
 Mirande. — Paul de Cassagnac, bonapartiste.
- Gard**  
Alais, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage  
Alais, 2<sup>e</sup> circons. — Pin, républicain radi cal.
- Haute-Garonne**  
Muret. — Germain, républicain.  
Saint-Gaudens, 1<sup>er</sup> circons. — Bouquet, répub.  
Saint-Gaudens, 2<sup>e</sup> circons. — Latour républicain.  
Ces trois sièges sont gagnés par les républicains.
- Gironde**  
Bordeaux, 2<sup>e</sup> circons. — Ballottage.  
Bordeaux, 3<sup>e</sup> » — Steeg, républicain.  
Bordeaux, 5<sup>e</sup> » — Ballottage.  
Basas. — Ballottage.  
Blaye. — Ballottage.  
Lesparre. — Ballottage.  
Libourne, 1<sup>er</sup> circons. — Roudier, républicain.
- Ille-et-Villaine**  
Rennes, 1<sup>er</sup> circons. — Wallock-Rousseau, répub.  
Rennes, 2<sup>e</sup> circons. — Martin-Feuillée, répub.  
Fougères. — Riboz, républicain.  
Montfort. — Penault, républicain.  
Redon. — René Brice, républicain.  
Saint-Malo, 1<sup>er</sup> circons. — Hovius, républicain.  
Saint-Malo, 2<sup>e</sup> circons. — Durand, répub.  
Vitré. — Le Gonidec de Traissan, légitimiste.
- Indre**  
Le Blanc. — Rénazet, bonapartiste.  
Issoudun. — Le Conte, républicain.  
Chateauroux, 2<sup>e</sup> circons. — David, républ.
- Haute-Loire**  
Le Puy, 1<sup>er</sup> circons. — Joue, républicain.  
Toute la représentation de ce département est républicaine.
- Loire-Inférieure**  
Nantes, 2<sup>e</sup> circons. — Gaudin, bonapartiste.  
Nantes, 3<sup>e</sup> circons. — De la Billieis, légiti.  
St-Nazaire, 1<sup>er</sup> circons. — Fildes Simon, répub.  
St-Nazaire, 2<sup>e</sup> circons. — De la Rochette, lég.  
La Châtre. — De Saint-Martin, bonapartiste.  
Châteaubriant. — De Fermon, bonapartiste.  
Ancenis. — De la Turmelière, bonapartiste.
- Landes**  
Saint-Sever. — Sourrigues, républicain.  
Dax, 1<sup>er</sup> circons. — Loustolot, républicain.  
Dax, 2<sup>e</sup> » — Legizé, républicain.
- Lot-et-Garonne**  
Agen. — De la Joannette, républicain.  
Marmande. — Delua-Moutaud, républicain.  
Nérac. — De Batières, républicain.  
Villeneuve d' Agen. — Saretie, bonapartiste.
- Loiret**  
Pithiviers. — Brière, bonapartiste.
- Lozère**  
Mende. — Bourillon, républicain.  
Florac. — Ballottage entre républicains.  
Marvejols. — Pélissier, républicain.
- Lot**  
Cahors, 1<sup>er</sup> circons. — Comte Murat, bonap.  
Cahors, 2<sup>e</sup> » — De Valon, bonapartiste.  
Figeac. — Teilhard, républicain.
- Haute-Marne**  
Chaumont. — Ballottage.  
Langres. — Bizot de Fontenay, républicain.  
Vassy. — Danelle-Bernardin, républicain.
- Mayenne**  
Laval, 2<sup>e</sup> circons. — Lecomte, républicain.  
Château-Gonthier. — Ancel, légitimiste.  
Tous les autres élus du département sont républicains.
- Morbihan**  
Vannes, 1<sup>er</sup> circons. — Du Bodan, réaction.  
Vannes, 2<sup>e</sup> » — Lacroix, réactionnaire.  
Lorient, 1<sup>er</sup> » — Mathieu, républicain.  
Pontivy, 1<sup>er</sup> circons. — Comte Langueuais, lég.  
Pontivy, 2<sup>e</sup> » — A. de Mun, légiti.  
Ploëmel. — Prince de Léon, légitimiste.
- Manche**  
Saint-Lô. — Rauline, bonapartiste.  
Avanches, 2<sup>e</sup> circons. — Rioteau, républicain.  
Coutances, 2<sup>e</sup> » — Ballottage.  
Valognes. — Hervé-Mangon, républicain.
- Marne**  
Reims, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Vitry-le-Français. — Ballottage.
- Meuse**  
Montmédy. — Roger, républicain.  
(Toute la représentation de ce département est républicaine).
- Maine-et-Loire**  
Cholet, 1<sup>er</sup> circons. — De Maillet, légitimiste.  
Cholet, 2<sup>e</sup> » — Durfort de Civrac, légiti.  
Saumur. — Berger, bonapartiste.  
Ce dernier est un siège gagné par les républicains.  
Segré. — De Terver, légitimiste.
- Nièvre**  
Nevers, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Nevers, 2<sup>e</sup> » — Turigny, républicain.  
Clamecy. — Hérisson, républicain.  
Cosne. — Ballottage, entre répub.  
Château-Chinon. — Comte d'Espinilles, bonap.

- Nord**  
Lille, 5<sup>e</sup> circons. — Brame, bonapartiste.  
Cambrai, 1<sup>er</sup> circons. — Bernard, républicain.  
Cambrai, 2<sup>e</sup> » — Cirié, républicain.  
Denkerque, 3<sup>e</sup> » — Bergerot, réact.  
Hazebrouck, 1<sup>er</sup> circons. — Outters, républicain.
- Orne**  
Argentan. — De Mackau, bonapartiste.  
Mortagne, 2<sup>e</sup> circons. — Fleury, républicain.  
C'est un siège gagné par les républicains.
- Pas-de-Calais**  
Arras, 1<sup>er</sup> circons. — Bouillez-Bridon, répub.  
Arras, 2<sup>e</sup> » — Florent-Lefebvre, répub.  
Béthune, 1<sup>er</sup> circons. — Fanien, républicain.  
Saint-Omer, 1<sup>er</sup> circons. — Devaux, républicain.  
Saint-Omer, 2<sup>e</sup> » — Levert, bonapartiste.  
Saint-Pol. — Georges Geaux, républicain.  
Montreuil. — Hamilla, républicain.  
Ces derniers sont des sièges gagnés par les républicains.
- Pyrénées-Orientales**  
Perpignan, 1<sup>er</sup> circons. — Escarguel, répub.  
Céret. — Forné, républicain.  
Prades. — Escanyé, républicain.
- Hautes-Pyrénées**  
Tarbes, 1<sup>er</sup> circons. — Cazeaux, bonapartiste.  
Argelès. — Alicot, républicain.  
Ce dernier est un siège gagné par les républicains.
- Basses-Pyrénées**  
Pau, 1<sup>er</sup> circons. — Marcel Barthe, républicain.  
Pau, 2<sup>e</sup> circons. — D'Ariste, bonapartiste.  
Mauléon. — Pradel, républicain.
- Deux-Sèvres**  
Porthenay. — Ballottage.  
Les républicains sont élus dans toutes les autres circonscriptions.
- Seine-et-Oise**  
Versailles, 1<sup>er</sup> circons. — Journault, républicain.  
Corbeil, 2<sup>e</sup> » — Renoisville, répub. rad.  
Étampes, 3<sup>e</sup> » — Ballottage.
- Sarthe**  
Le Mans, 1<sup>er</sup> circons. — Rubillard, républicain.  
Le Mans, 2<sup>e</sup> » — Paillard-Duciere, répub.  
Mamers, 1<sup>er</sup> circons. — De La Rochefoucauld-Bisaccia, légiti.  
Mamers, 2<sup>e</sup> circons. — De Perrochel, réact.  
Les républicains gagnent un siège dans ce département.
- Somme**  
Amiens, 1<sup>er</sup> circons. — Goblet, républicain.  
Amiens, 2<sup>e</sup> » — De Septenville, bonap.  
Abbeville, 1<sup>er</sup> circons. — Lajitte, républicain.  
Abbeville, 2<sup>e</sup> » — De Douville Maillefeu, répub.  
Montdidier. — Jametel, républicain.  
Péronne, 1<sup>er</sup> circons. — Bernot, républicain.  
Péronne, 2<sup>e</sup> » — Magniez, répub.
- Tarn**  
Castres, 1<sup>er</sup> circons. — Ballottage.  
Castres, 2<sup>e</sup> circons. — Baron Reille, réactionnaire.  
Lavaur. — Deguillon Pujol, bonapartiste.
- Tarn-et-Garonne**  
Castel Sarrazin. — Lasserre, républicain.  
Moissac. — Chabré, républicain.
- Var**  
Draguignan. — Jules Roché, intransigeant.  
Brignoles. — Dréo, républicain.  
Toulon, 1<sup>er</sup> circons. — Daumas, républicain.  
Toulon, 2<sup>e</sup> circons. — Maurel, républicain.
- Vienne**  
Poitiers, 1<sup>er</sup> circons. — Salomon, républicain.  
Poitiers, 2<sup>e</sup> circons. — Pain, réactionnaire.  
Châtelleraut. — Héruault, républicain.  
Civray. — Serph, réactionnaire.  
Loudun. — De Soubeyran, bonapartiste.  
Montporcillo. — De Margay, républicain.
- Haute-Vienne**  
Limoges, 1<sup>er</sup> circons. — Georges Péro, répub. rad.  
Limoges, 2<sup>e</sup> circons. — Poiraud, républicain.  
Bellac. — Labuze, républicain.  
Saint-Yrieix. — Donnat, républicain.  
Rochechouart. — Pouliot républicain.
- Vendée**  
La Roche-sur-Yon, 1<sup>er</sup> circons. — Jenty, répub.  
Fontenay-le-Comte, 1<sup>er</sup> circons. — Bienvenu, r.  
Fontenay-le-Comte, 2<sup>e</sup> circons. — Lercux, bonap.  
Les Sables-d'Olerme, 2<sup>e</sup> cir. — Baudry d'Asson, l.
- Yonne**  
Auxerre, 1<sup>er</sup> circons. — Lepère, républicain.  
Auxerre, 2<sup>e</sup> circons. — Paul Bert, républicain.  
Avallon. — Mathé, républicain.  
Joigny. — Lethou, républicain.  
Sens. — Guichard, républicain.  
Tonnerre. — Rathier, républicain.

#### RÉCAPITULATION

Nous connaissons à cette heure les résultats de 437 élections.  
Les élus se répartissent ainsi :

RÉPUBLICAINS.....	326
RÉACTIONNAIRES.....	59
BALLOTTAGES.....	52

Les républicains gagnent 51 sièges et n'en perdent que deux.  
La plupart des ballottages leur sont favorables.  
Le parti bonapartiste a été le plus atteint. Il y a eu une véritable lécatombe de ses candidats dans les départements du Sud-Ouest.

# TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

Paris, 23 août.

L'Agence Havas, communique la note suivante :

Il ne nous semble pas que, de l'autre côté du détroit, les journaux aient bien compris ce qui vient de se passer pour le traité de commerce entre l'Angleterre et la France.

Nous sommes mieux placés que personne pour savoir quel est le sens exact d'une de nos lois et spécialement de la loi qui portait, à de certaines conditions, la prorogation de nos traités de commerce avec les étrangers. Le cabinet français ne pouvait pas agir autrement qu'il ne l'a fait.

La loi est formelle et il n'y a qu'à y obéir. Avant le 8 novembre prochain, il ne peut accorder la prorogation de trois mois jusqu'au 8 février 1883, que s'il a la certitude de pouvoir traiter définitivement avec ceux à qui il l'accorderait.

Le cabinet anglais, par suite de motifs sans doute très graves, n'a pas pu donner cette certitude, et le cabinet français, quelle que fut sa bonne volonté, dont il a été donné tant de preuves, a dû se conformer aux dispositions de la loi qui lui a été imposée par le Parlement.

Voilà l'état vrai de la question, on ne saurait trop le répéter ; et ce n'est pas aux Anglais si justement passionnés pour la légalité, de pousser les autres à l'enfreindre.

Nous espérons donc que l'opinion publique chez nos voisins reconnaîtra bientôt, ainsi que les hommes d'Etat, la nécessité à laquelle le Gouvernement de la République a dû se soumettre.

Quant à croire que la Chambre sortie des élections d'hier, sera bien plus portée à libre-échange que la Chambre qui finit, c'est là une erreur manifeste que commettent quelques journaux et qui sera bientôt reconnue.

## A la Chambre des Communes

Londres, 22 août. — M. Chamberlain, président du ministère et du commerce, répondant à M. Worms, s'oppose à la déclaration contenue dans l'interpellation, cette déclaration affirmant que les négociations relatives au traité de commerce avec la France ont avorté; elles ne sont, en effet, que suspendues, et le ministère espère que le gouvernement français fera de nouvelles propositions, permettant la reprise des négociations sous des auspices plus favorables.

Si les négociations n'aboutissent pas, il est certain qu'un nouveau tarif sera applicable aux marchandises anglaises conformément à l'article relatif à la nation la plus favorisée.

M. Worms demande si, par l'abandon du traité, l'article relatif à la nation la plus favorisée, ne sera pas abandonné également.

M. Dilke, dit qu'il y a trois alternatives : ou savoir se soumettre au tarif général; ou adopter l'article relatif à la nation la plus favorisée; ou ne conclure aucun traité.

## EN AFRIQUE

Tunis, 22 août. — Ali-Bey est parti hier avec sa colonne pour la Ville-Sainte. Nous lui souhaitons plein succès, mais nous en doutons.

On envoie des détachements à nos troupes à Hammamet, avec le colonel Corréard, et à Zaghuan avec le général Sabattier. Des ouvriers suivront avec escorte la ville de Sousse pour rétablir les lignes télégraphiques.

La frégate l'Alma, revenue de Mehdiya, y a laissé le garde-côte le Voltigeur. Les habitants de Sousse réclament un cuirassé. La colonie française adresse une pétition à notre ministre à Tunis, pour avoir un stationnaire. Les anglais sont revenus à Tunis, mais on attend à Sousse deux vaisseaux italiens; nous seuls brillons par notre absence.

## Informations

Paris, 22 août.

### Les mouvements annoncés

Il ne sera fait aucune nomination avant la fin de la période électorale et les scrutins de ballottage. Nous croyons d'ailleurs savoir que les mouvements actuellement en préparation ont un caractère purement hiérarchique et sont uniquement motivés par des décès ou des mises à la retraite pour limite d'âge.

### Mission française aux Etats-Unis

Le gouvernement vient de désigner le général Boulanger comme chef de la mission militaire française envoyée, sur la demande des Etats-Unis, afin d'assister aux fêtes qui seront célébrées en octobre prochain à Washington pour le centenaire de l'indépendance.

Les autres officiers appelés à faire partie de cette mission sont MM. le colonel Bossan, commandant le 20<sup>e</sup> dragons; le lieutenant-colonel d'artillerie Blondel, adjoint au directeur de l'artillerie à Reims; le chef de bataillon du génie Bureau de Puzy, attaché au ministère de la guerre, et le capitaine Masson, de la légion étrangère.

La mission partira le 24 septembre prochain sur un paquebot transatlantique.

### Les fortifications de Paris

Un journal militaire allemand consacre aux fortifications de Paris un intéressant article dont les conclusions méritent d'être reproduites.

Les travaux stratégiques, exécutés depuis 1871, compensent la faiblesse résultant de la proximité de la frontière.

Outre Paris, Saint-Denis, Versailles, Saint-Cloud, Sévres sont protégés.

L'auteur prussien fait observer que l'investissement de Paris serait une œuvre gigantesque; l'armée assiégeante devrait être trois fois plus forte qu'en 1870.

Vingt mille Français dans les forts avancés suffiraient déjà pour une protestation efficace.

L'auteur signale le patriotisme français, l'unanimité des partis à assurer la sécurité extérieure.

### Troubles à Tourcoing

Une dépêche de Tourcoing nous apprend que des troubles se sont produits hier dans cette ville, à l'occasion des élections.

Une bande d'individus s'est portée vers l'habitation de M. Debuchy, a brisé les vitres en proférant des cris de menace.

Trois personnes ont été blessées. On a opéré plusieurs arrestations.

Le calme s'est alors rétabli et n'a pas été troublé depuis.

### Terrible accident

Une dépêche de Montpellier nous apporte la nouvelle d'un affreux malheur arrivé à Palavas, petite commune située près de Montpellier.

Hier, par un temps obscur et un vent violent, une barque montée par cinq personnes a chaviré sans qu'il ait été possible de porter secours aux naufragés. Tous ont péri.

Les victimes de cette catastrophe sont : le batelier un notaire d'une commune environnante, nommé Ferrer, deux femmes et un enfant de cinq ans.

Une des deux femmes noyées est la sœur du colonel Riu, commandant militaire de la Chambre des députés.

### Petites nouvelles

Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, partira dans une quinzaine de jours pour prendre son congé habituel d'automne.

Une tournée d'inspection va être commencée dans les cartoucheries, à l'effet de prévenir les accidents qui se sont produits dans ces derniers temps, notamment à Langres.

Un descendant de Corneille, M. Xavier Corneille, ancien bibliothécaire à la Sorbonne, est mort ce matin, à Meudon, où il s'était retiré avec sa sœur, Mme de Chabanne.

M. Xavier Corneille était âgé de soixante-douze ans; il avait été mis à la retraite par M. Waddington.

## Etranger

### Suisse

#### LE TRAITÉ FRANCO-SUISSE

Berne, 22 août. — La commission réunie à Berne pour élaborer les instructions à donner aux négociateurs chargés de discuter les conditions du prochain traité de commerce, a déclaré, dit le *Bund*, que plutôt que de consentir à une élévation quelconque de ces droits, elle préférerait voir la Suisse renoncer à conclure un traité de commerce avec la France.

Les négociations commenceront le 1<sup>er</sup> septembre.

## Hollande

### LES TRAITÉS DE COMMERCE

La Haye, 22 août. — Les négociations entre les gouvernements néerlandais et français pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce, continuent, après une courte prolongation du traité actuel.

## Allemagne

### L'AGITATION ANTI-SÉMITIQUE

Berlin, 22 août. — On signale de l'agitation en Poméranie, à Baetow et à Schlawe, villes de 4,000 habitants, et à Stolpe qui en a 18,000. Plusieurs agitateurs anti-sémites ont été arrêtés.

Il y a de l'irritation contre les Tchèques de Prague, qui ont fait un charivari devant le Casino allemand, lorsqu'ils célébraient la fête de l'empereur d'Autriche. On fait ressortir que les Allemands contribuent généreusement à la reconstruction du théâtre national tchèque.

## Etats-Unis

### LA SANTÉ DE M. GARFIELD

Washington, 22 août. — Une dépêche adressée par M. Blaine, vice-président des Etats-Unis, au ministre américain près du gouvernement anglais laisse entendre qu'il reste peu d'espoir de sauver M. Garfield.

## La Session des Conseils généraux

### ISÈRE

Grenoble, 22 août. Le conseil général de l'Isère s'est réuni cette après-midi à 3 heures, sous la présidence de M. Paret doyen d'âge.

Après la lecture d'une lettre de M. Michal-Ladichère refusant d'accepter toute nouvelle candidature à la présidence du conseil, en raison de son état de maladie, on procède à la formation du bureau.

Sont élus : Président, Burjat, député; vice-présidents, Bravet et Boinivand; secrétaires, Durand-Savoyat, Gruyer, St-Romme et Saunier.

La séance est ensuite levée et le conseil s'ajourne à mercredi.

### DROME

Valence, 22 août. — La séance a été ouverte par M. Madier Montjau, doyen d'âge. M. le préfet et 25 membres du conseil sur 29 étaient présents.

M. Madier-Montjau a adressé ses félicitations à MM. de Saint-Prix et Giraud, les nouveaux élus républicains.

Le conseil a procédé ensuite à la nomination de son bureau. Ont été élus : MM. Loubet, président; Richard et Belat, vice-présidents; Bertrand, Baboin et Chabert, secrétaires.

M. Loubet a remercié le conseil de l'avoir appelé pour la seconde fois à la présidence, et promis de faire tous ses efforts pour mériter cette marque de confiance.

Faisant allusion aux élections, il a ajouté qu'on devait se réjouir d'un résultat qui était la consécration par le pays des idées républicaines et un appui donné au gouvernement.

La prochaine séance aura lieu mercredi, à 2 heures.

### COTE-D'OR

Dijon, 22 août. — Le bureau a été ainsi composé : MM. Magnin, ministre des finances, président, Sadi-Carnot et Perdrix, vice-présidents, Leroy, Hugot, Muteau et Missey, secrétaires.

### GARD

Nîmes, 22 août. — Le bureau du conseil général du Gard a été composé de MM. Cazot, sénateur, président, Meynodier et Gadagne, vice-présidents, Veillon et Bonnoy-Liboud, secrétaires.

A l'exception du dernier qui vient d'être honteusement battu aux élections législatives, tous les membres du bureau sont républicains.

M. Cazot a prononcé un discours très applaudi. M. le préfet assistait à la séance.

### VAUCLUSE

Avignon, 22 août. — M. Naquet a été élu président du conseil général, et MM. Guérin et Brusque, secrétaires.

M. Guillobert, conseiller républicain pour le canton de Bédarrides, a donné sa démission, qui a été acceptée.

Aucun incident.

### MEUSE

Bar-le-Duc, 22 août. — Le conseil général de la Meuse a composé son bureau de MM. Vivenot, sénateur, président, Liouville, député, vice-président, Laguerre et Didion, secrétaires.

Tous les élus sont républicains.

### MAINE-ET-LOIRE

Angers, 22 août. — M. Durfort de Civrac a été élu président par 23 voix contre 3 à M. de Maillé.

Il a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que le conseil n'introduira pas la politique dans ses débats et s'occupera seulement des affaires et des intérêts du département.

## GIRONDE

Bordeaux, 22 août. — Voici de quelle façon le conseil général de la Gironde a composé son bureau :

M. Dupuy, sénateur, a été nommé président. MM. Ferbos et Sanjeon, vice-présidents, Lesmes, Desmoulin et Desgrottes, secrétaires.

Tous les élus sont républicains, à l'exception de M. Desgrottes.

M. Dupuy a prononcé un discours où après avoir remercié le conseil, il a énuméré les travaux dont il faudra s'occuper.

## DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### LOIRE

#### A propos des élections

Saint-Etienne 22 août. — Les électeurs viennent de ratifier, dans tout le département de la Loire, la politique et la conduite de leurs députés, à l'exception cependant de la 3<sup>e</sup> circonscription de St-Etienne où M. Girodet l'a emporté sur M. Crozet-Pourquery, député sortant. La démocratie foreyziennaise n'y perd rien d'ailleurs puisque M. Girodet est un excellent républicain.

Le parti — si on peut appeler ainsi un infime groupe de citoyens — le parti collectiviste est jugé 80 voix à St-Etienne et cela, deux mois après le congrès qui devait faire tant d'adeptes aux doctrines révolutionnaires ! C'est piteux ! Et il ne reste aux *Coups* et aux *Croisiers* qu'à rentrer dans l'ombre d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Eh ! Messieurs les partisans du fusil, on vous l'a dit pendant le congrès : Les *Gagas* aiment le vin mais non le sang !...

### ISÈRE

#### Nomination

Grenoble, 22 août. — Mlle Monier, aide à Bourg-du-Péage, vient d'être nommée par arrêté préfectoral receveuse des postes à Pont-de-Chéry.

#### Recensement des votes

La commission chargée d'opérer le recensement général émis le 21 août dans le département de l'Isère se réunira en séance publique, jeudi prochain, à 2 h. de l'après-midi, dans une des salles de la préfecture.

Cette commission se compose de MM. Calvat, Faure et Boisvert, conseillers généraux.

#### Délit d'adultère

Jean A..., âgé de 41 ans, sujet italien, journalier a été surpris ce matin en flagrant délit d'adultère avec une ouvrière gantière du Cours Borriat, la B. C., âgée de 23 ans.

Les deux coupables ont été conduits ce matin, devant M. le Procureur de la République.

#### Sociétés autorisées

Les sociétés du Sou des Ecoles laïques on fondation dans les communes de Saint-Clair, de la Tour et de St-Etienne-de-Crossey, viennent d'être autorisées et leurs statuts approuvés.

#### Mort accidentelle

Il y a quelques jours, les époux Bernard, cultivateurs à Rives, venaient de scier un arbre par le bas afin de le détacher du sol.

La chute de l'arbre ne se produisant pas assez vite, Bernard monta dessus pour y attacher un corde à l'aide de laquelle il se proposait de l'ébranler plus facilement, mais avant qu'il ait pu se livrer à cette opération, l'arbre se rompit tout-à-coup et atteignit la femme Bernard qui fut renversée violemment contre le sol.

Lorsqu'on releva la malheureuse, elle répandait abondamment du sang par le nez et la bouche, et ne donnait plus signe de vie.

La mort avait été instantanée.

## CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séances du 22 août 1881.

Le Conseil général du Rhône a tenu hier à une heure de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, la première séance de la deuxième session ordinaire.

A l'ouverture, M. Bousquet, doyen d'âge, a pris le fauteuil de la présidence.

Le conseil a procédé ensuite à l'élection du bureau qui a été ainsi composé :

MM. Thévenet, président, Bavozet, Robatel, vice-présidents, Fond et Séve, secrétaires.

M. Thévenet, en prenant possession du fauteuil, a prononcé l'allocation suivante :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES, En m'appelant à ce poste d'honneur, vous avez voulu sans doute donner une marque d'estime et de confiance aux nouveaux collègues qui sont venus l'année dernière partager vos travaux; je vous en remercie en leur nom et au mien.

— Non, il faudrait simplement m'avoir le nom et l'adresse de ce grand brun. Il ressemble tellement, d'après ce que vous me dites, à un artiste qui me doit de l'argent...

— Surtout, vous pouvez compter sur moi. Elle aspira une longue prise et ajouta : — Aujourd'hui il faut que je file pour mon déjeuner. Demain ou après-demain, vous aurez votre adresse. Au revoir !...

Elle sortit, et la porte n'était pas refermée sur elle que B. Mascaret ébranla son bureau d'un formidable coup de poing.

— Hortebeize, s'écria-t-il, est incomparable pour flairer un danger. Heureusement, j'ai le moyen de supprimer cette drolesse et le jeune crétin qui voudrait se ruiner pour elle.

Comme toujours, quand le verbe *supprimer* monte aux lèvres de son patron l'ex-sous-officier tomba en garde : une, deux ! Il ne connaît que cela, lui.

— Dieu que tu es ridicule avec tes gestes, interrompit le doux pleumeur en haussant les épaules. Va j'ai mieux que cela.

Rose avoua dix-neuf ans, mais elle ment, elle en a bel et bien vingt et un passés. Le jeune idiot, lui est mineur encore. De sorte que si le papa Gandela avait un peu de nerf, eh ! eh !... ce serait drôle et moral, tout à la fois; l'article 354 est élastique.

— Vous dites, patron ? interrogea Beaucaire, qui ne comprenait pas.

— Je dis qu'il me faut, avant quarante-huit heures des détails précis sur le caractère de M. Gandela, le père, je veux savoir aussi quels sont ses rapports avec son fils.

— Bien, je vais mettre La Candèle en campagne.

— De plus, puisque le jeune M. Gaston cherche de l'argent partout, il faut lui faire connaître notre honorable ami Verminet, le directeur de la *Société d'escompte mutuel*.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

35

## Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

### LE CHANTAGE

— Diable !

— Oh ! elle va bien. Et tout à crédit, s'il vous plaît.

Monsieur de Candela n'a pas le sou à ce que m'a dit un garçon de chez Potel; mais il paraît que son père ne connaît pas sa fortune.

Ainsi, hier, pour la crémalière, comme ils disaient, il y a eu un dîner, mais un dîner !... Enfin, il coûtait plus de mille francs avec les vins.

Jusqu'à là, le digne pleumeur n'apercevait pas l'ombre d'un renseignement à utiliser, et il se disposait à congédier sa cliente, lorsque celle-ci, qui avait deviné son intention, reprit vivement :

— Minute ! je ne vous ai encore rien dit.

Certainement, B. Mascaret n'attendait rien de cette fille, mais il est patient, mais il a appris à se contraindre, mais il sait qu'un ambitieux, si haut qu'il soit, ne doit jamais repousser un collaborateur, si infime qu'il puisse être, si inutile qu'il paraisse.

Il se renversa donc sur son fauteuil, et d'un air aussi satisfait que s'il eût été prodigieusement intéressé, il dit :

— Voyons le reste.

— Donc, reprit la cuisinière de Rose-Zora, nous avons eu un grand dîner : huit invités, et madame était la seule femme.

Ah ! monsieur, quels hommes distingués, et aimables, et spirituels, et bien mis !... Mais c'est encore monsieur qui était le mieux.

— Potel !...

— C'est ainsi. Sur les dix heures ils étaient tous très gris. Alors, savez-vous ce qu'ils ont fait ? Ils ont envoyé dire au concierge de veiller à ce qu'aucune personne ne traversât la cour, parce qu'ils voulaient jeter la vaisselle par la fenêtre. Et ils l'ont jetée. Plats, assiettes, verres, bouteilles, tout y a passé. C'est comme cela dans le grand monde.

Les garçons de chez Potel m'ont dit que c'est une mode qui a été apportée à Paris par des princes russes.

L'honorable pleumeur tracassait terriblement ses lunettes. La résignation la plus héroïque a des bornes.

— Enfin, demanda-t-il, qu'avez-vous remarqué de curieux ?

— Voilà !... Parmi tous ces messieurs, il y en avait un qui faisait comme tache dans la société, un grand brun à l'air mauvais, mal mis, et qui ne disait rien.

On aurait juré qu'il se moquait des autres : manant, va !...

— Eh bien ?

— Eh bien ! Madame n'avait d'amabilités que pour lui. Elle était toujours à lui offrir les meilleures choses :

Voulez-vous de ceci, prenez donc de cela, vous ne buvez pas, et patati, et patata...

Après le dîner, quand les autres se sont mis à jouer, lui qui n'avait probablement pas le sou, il est resté à causer avec madame.

— Et vous savez ce qu'ils disaient.

— Naturellement. Ils étaient près de la porte de

la chambre à coucher ; je suis allée l'entrebâiller et j'ai écouté.

— Ce n'est peut-être pas très bien.

— Tant pis !... J'aime à connaître les affaires des gens que je sers. Donc, ils parlaient d'un monsieur que madame a connu autrefois, et qui est l'ami du grand brun, un nommé... attendez donc... un nommé...

Beaucaireh ostima que c'était le cas de montrer son excellente mémoire.

— Paul-Violaine... fit-il.

— Précisément, répondit la cuisinière.

Puis l'étonnement lui venant avec la réflexion, elle ajouta :

— Ah ça ! mais... comment savez-vous ce nom, vous ?

B. Mascaret avait relevé ses lunettes pour lancer à son associé un regard foudroyant.

— Beaucaireh sait tout, répondit-il négligemment, c'est son état.

L'explication ne satisfait peut-être par complètement l'estimable cuisinière, mais comme elle tenait à son récit, elle continua :

— Donc, madame racontait que ce n'était qu'un pas grand-chose, qu'il fallait se défier de lui, qu'il était capable de tout, qu'il avait volé douze mille francs...

Le pleumeur s'était redressé, son attention était devenue très recueillie, sa politesse était récompensée.

— Avez-vous retenu, demanda-t-il, le nom de ce grand brun ?

— Ma foi !... non. Les autres l'appelaient l'artiste.

Ce vague renseignement ne pouvait suffire au méthodique pleumeur.

— Écoutez, ma fille, commença-t-il d'une voix de miel, voulez-vous me rendre un service signalé ?

— A vous, le roi des hommes pour les domestiques !... faut il passer dans le feu.

Je ferai tous mes efforts, je vous le promet, pour remplir mes nouvelles et délicates fonctions avec l'impartialité la plus absolue et la fermeté qui leur conviennent.

Nous sommes au lendemain des élections générales et nous pouvons déjà affirmer que le suffrage universel a donné au gouvernement de la République une consécration nouvelle.

L'opposition monarchique ne montre plus franchement son drapeau que dans de rares circonstances. Et voyez quelle différence profonde sépare un gouvernement vraiment national d'un gouvernement de hasard !

Sous l'Empire, à chaque surprise par un coup de force s'insurgeait chaque jour plus nombreux au nom du droit et de la liberté.

La République, au contraire, voit chaque jour ses ennemis s'amoindrir parce qu'elle est le gouvernement nécessaire sorti des entrailles de la nation elle-même. Espérons que le moment viendra enfin où tous ceux qui ne sont pas retenus par les souvenirs ou égarés par la passion s'uniront à nous pour travailler à la grandeur de la patrie.

Pour atteindre ce but, de grandes réformes sont impatiemment attendues, vous les avez souvent réclamées dans vos vœux, la Chambre nouvelle saura sans doute les accomplir, c'est mon intime conviction ; laissez-moi vous dire cependant qu'elle l'eût fait avec plus de force et d'autorité si le scrutin de liste avait été adopté.

Quant à nous, Messieurs, dans le cercle de nos attributions, nous avons aussi beaucoup à faire. — Vous avez sous les yeux les rapports de M. le Préfet du Rhône et activement dévoué à nos intérêts, permettez-moi d'en dire quelques mots.

Parmi les affaires importantes qui vous sont soumises, il en est auxqueltes nous devons passionnément nous attacher.

La création de la préfecture, de nos écoles normales, l'achèvement de notre réseau de chemin de fer.

On a critiqué l'établissement de la préfecture sur la rive gauche du Rhône, on nous accusait de vouloir décapiter la vieille cité lyonnaise ; les motifs qui vous ont déterminés sont cependant graves, et l'opinion publique les a déjà favorablement appréciés.

Lyon resserré entre les deux fleuves aura la mairie centrale. La rive industrielle acclimatée depuis des siècles ne peut l'abandonner.

Sur la rive gauche du Rhône, depuis 20 ans, une ville nouvelle a été construite. Elle a devant elle l'espace. Il fallait aider à son développement. L'établissement de la Préfecture aura ce résultat.

Non, vous n'avez pas voulu décapiter Lyon, mais favoriser son avenir en créant des centres d'activité.

En même temps que s'élevait la préfecture, se construisaient nos écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. L'instruction laïque est l'allure la plus sûre de la République. Il faut y consacrer toute notre activité.

Enfin, le département a besoin des voies de communications nouvelles, vous avez l'année dernière voté l'achèvement du réseau.

Les dossiers de toutes les lignes projetées ont été adressés par l'administration au gouvernement.

Nous attendons la déclaration d'utilité publique. La Chambre n'a pas eu le temps de les voter.

Il faut sans relâche les réclamer à nos nouveaux députés.

Je ne vous ai parlé, mes chers collègues, que des principales questions à l'ordre du jour. — Mettons-nous à l'œuvre, c'est par des actes et non par des paroles que nous remplirons notre mandat.

Montrons que sous le gouvernement de raison, d'égalité et de justice qui s'appelle la République, les hommes qui gèrent la chose commune n'ont qu'un but ; le progrès incessant vers le bien, qu'une passion, l'amour de la patrie.

Après avoir entendu la lecture du rapport de la commission départementale, la séance a été levée à 9 heures.

La prochaine séance aura lieu mercredi à 1 heure.

dangereux, a, dans un accès de fureur, blessé grièvement à coups de couteaux, quatre personnes. Voici dans quelles circonstances :

Cet individu, ex-garçon d'une maison suspecte, après avoir pendant un certain temps vécu aux dépens d'une fille de mauvaise vie, la fit entrer dans l'établissement de la rue Smith.

Quelques jours après, il se présentait chez le patron et réclamait un droit de courtage, d'entrepreneur, si l'on préfère, que celui-ci refusa énergiquement.

Furieux de se voir ainsi privé d'un gain si honnêtement gagné, il se présenta dans la maison pour essayer de faire sortir son ancienne *marmite*. Il trouva portes closes et ne put arriver jusqu'à elle.

Trois fois il renouvela sa tentative, trois fois elle échoua, et à la dernière, il s'éloigna en proférant des menaces qu'il ne devait pas tarder à mettre à exécution.

Hier, à midi et quelques minutes, Matei, qui s'était placé aux aguets aux environs du *couvent*, profita d'un moment où la porte était ouverte pour pénétrer au cœur de la place.

Une discussion assez vive s'engagea entre lui et la matrone. Sommé d'avoir à se retirer et de ne plus revenir, Matei entra dans une épouvantable fureur, sauta au cou de la matresse de l'établissement, tira un large couteau de sa poche et, dans sa rage aveugle, frappa à tort et à travers sur les diverses personnes qui s'étaient groupées autour de lui depuis le commencement de la querelle.

Quatre femmes tombaient bientôt, grièvement atteintes sous les coups du forcené. Heureusement, un garçon de l'établissement, nommé Lafond, accourut au bruit, se jeta courageusement sur lui et après une lutte terrible parvint enfin à le désarmer.

A ce moment, arrivaient les gardiens de la paix qui conduisirent le meurtrier au bureau du commissaire de police.

Cependant, un docteur prévenu à la hâte donnait ses soins aux blessés, qui sont, comme nous l'avons dit, au nombre de quatre, dont trois filles pensionnaires et la coiffeuse attachée à la maison.

La fille Tournois, âgée de 24 ans, a reçu six coups de couteau. Elle a deux graves blessures au bras gauche, une au-dessus de chaque sein, une à l'oreille gauche et une à la main droite. Son état inspire de vives inquiétudes.

La fille Barbier, Joséphine, âgée de 28 ans a une profonde entaille à la cuisse gauche.

La fille Robelin Rosalie, âgée de 22 ans, a eu les doigts de la main droite entamés par l'arme terrible.

Enfin, la coiffeuse ; J. Constance, a été atteinte à l'épaule gauche, sa blessure est aussi très grave.

Le meurtrier, à qui M. le commissaire de police a fait subir un premier interrogatoire, a été écroué à la Permanence.

Le couteau, instrument du crime, a été déposé au greffe.

## CHRONIQUE LOCALE

### AUJOURD'HUI

Mardi, 23 août 235. jour de l'année. Soleil : lever 5h. 05. coucher 6h. 09. Les jours baissent de 4 minutes.

Ephémérides (1754). — Naissance de Louis XIV.

On fut amené à rappeler qu'il y avait, suivant des statistiques officielles, de sept à huit mille récidivistes cantonnés au fond des faubourgs des Brotteaux et de la Guillotière, que cette imposante minorité pouvait peut-être prétendre à être représentée par un député de son choix.

Les puritains de l'Alliance intransigeante s'imaginèrent qu'on avait pensé à eux et ils répondirent avec véhémence dans de véhéments et rouges placards.

Non, citoyens de l'Alliance, on n'a pas eu l'intention de vous confondre, vous électeurs, avec les repris de justice qui vivent près de vous. Mais on a voulu dire, on ne s'en cache pas, que vous auriez pu céder proprement votre candidat à ces aimables voisins et en choisir un autre de meilleure compagnie.

### Aux électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription

Le comité central des républicains radicaux de la 3<sup>e</sup> circonscription prévient les délégués de l'arrondissement qu'il y aura une réunion mardi 23 courant, à 8 heures du soir, rue de la Buire, 5.

Urgent.

FELDER, délégué.

## COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. D'ALVERNY, PRÉSIDENT

### Audience du 22 août

#### Faux. — Acquittement

Charles Biesse est accusé de faux.

Le ministère public abandonnant l'accusation, le défenseur M. Duréault ne juge pas utile de présenter la défense.

Déclaré non coupable par le jury, Biesse est acquitté et mis aussitôt en liberté.

#### Vois qualifiés

Jean Chaffardon, Jean-François Montigon et Antoine R... sont accusés de trois vols et six tentatives de vols qualifiés.

Le jury reconnaît les trois accusés coupables et l'accorde le bénéfice des circonstances qu'à R... non prédiviste.

En conséquence, la Cour condamne Chaffardon et Montigon, chacun à 6 ans de travaux forcés et R... à 8 mois de prison seulement.

Ministère public : M. Frémont, avocat général.

Défenseurs : M. Bérard, Flachet et Arcis, avocats.

## UN DRAME SANGlant A PERRACHE

Un drame sanglant s'est passé hier dans une maison de tolérance, située rue Smith, 2, à Perrache, derrière les voitures.

Un colporteur, nommé Barthélemy Matei, âgé de 34 ans, sans domicile, repris de justice des plus dangereux, a, dans un accès de fureur, blessé grièvement à coups de couteaux, quatre personnes.

— Mais c'est l'affaire de M. Tantaine, ça, patron. B. Mascaret était trop préoccupé pour entendre.

— Quant à cet autre, murmura-t-il, répondant à ses craintes secrètes, quant à ce grand garçon brun, cet artiste, qui me paraît de beaucoup supérieur aux autres comme intelligence, malheur à lui si je le trouve en travers de mon chemin. Quand on me gêne, moi...

Un geste effroyablement significatif compléta sa pensée :

— Puis, après un silence, il ajouta :

— Reviens à ta besogne, Beaumar, j'entends du monde.

L'ancien sous-off ne bougea pas, si formel qu'il fut le congé.

— Excusez-moi, patron, dit-il, mais La Candèle est de l'autre côté, qui reçoit. J'ai à vous faire mon rapport.

— C'est juste. Prends un siège et parle.

Cette faveur de parler assis, qui ne lui est pas souvent octroyée, sembla ravir Beaumarchef.

— Hier, commença-t-il, rien de nouveau. Ce matin, je dormais encore, quand on est venu tambouriner à ma porte. Je me lève, j'ouvre, c'était Toto-Chupin.

Il n'a pas lâché Caroline Schimol, au moins ?

— Pas d'une minute, patron. Même, il a réussi à une conversation avec elle, et ils ont déjà pris un ensemble.

Alors, ce n'est pas trop mal.

— Oh ! il est assez adroit, ce vaurien de Toto, et ça n'est pas un peu plus honnête. Enfin, il prétend que cette fille boit, c'est pour s'étourdir, parce qu'elle n'a pas toujours poursuivi par des gens qui lui ont fait des menaces horribles. Elle a tellement peur d'être assassinée, qu'elle n'ose loger seule. Elle s'est mise à l'heure de la conversation chez des ouvriers honnêtes qui la couvaient et la nourrissent, et elle leur fait du bien, car elle a de l'argent...

Le ministre de la justice vient d'envoyer un circulaire aux procureurs généraux, leur signalant une décision récente du comité d'hygiène publique, à la suite de laquelle il y a lieu de poursuivre la commerce de vins contenant une quantité de sulfate de potasse supérieure à celle de deux grammes par litre. La quantité de deux grammes peut seule être tolérée sans danger pour la santé des consommateurs.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée et aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon la lettre suivante, qui intéresse les engagés conditionnels :

Mon cher général,

Les engagés conditionnels du 9<sup>e</sup> appel (80-81) arrivés sous les drapeaux le 23 novembre termineront leur année de volontariat le 21 novembre prochain.

Il est possible que les engagés conditionnels du 10<sup>e</sup> appel (81-82) soient dirigés sur leur corps d'affectation quelques jours avant le départ des engagés actuellement en activité de service.

La présence simultanée dans les corps des militaires de ces deux catégories peut-elle présenter des inconvénients à différents points de vue ?

Enfin, des fractions de quelques uns des corps envoyés en Tunisie ont amené les engagés conditionnels qui leur avaient été affectés. Ces militaires seront rappelés au dépôt de leur corps, de manière à pouvoir être libérés à la même date que les engagés du même appel.

Mais à leur arrivée au dépôt il leur sera sans doute accordée une permission qui leur permettra de rentrer dans leurs foyers quelques jours avant cette date après que les diverses opérations secondaires nécessitées par la libération auront pu être effectuées. Quels temps ces opérations exigent-elles ?

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître le plus tôt possible votre avis sur ces deux questions.

M. le maire de Lyon porte à la connaissance du public qu'en raison des travaux qui s'exécutent actuellement dans l'intérieur du palais des Arts, les différentes salles des Musées et du Muséum d'histoire naturelle resteront fermées provisoirement les jeudis, dimanches et jours de fêtes.

Un avis ultérieur fera connaître l'époque de la réouverture de ses différents établissements municipaux.

Touchant accord :

La *Décentralisation* exécute quelques variations sur les élections du 21 août.

Jamais élections, dit-elle, ne se sont faites au milieu d'une pareille torpeur et avec un sentiment si prononcé de dégoût.

Dès à présent, on peut dire que les abstentions auront été excessivement nombreuses, plus nombreuses que dans les précédentes élections.

D'autre part on lit dans le *Salut Public* :

Nous avons entendu dire que le mal dont souffrait la France, c'était l'indifférence ; que, si les indifférents et les négligents ne s'abstenaient pas, le suffrage universel ne donnerait pas les résultats, de plus en plus alarmants qu'on est obligé de constater. Il faut en finir avec cette illusion et cette espérance. Non, la France n'est pas indifférente ; non, les électeurs ne sont pas indifférents.

Le chiffre des abstentionnistes n'a pas atteint le tiers, d'où nous pouvons conclure que la masse électorale, loin de désertir le scrutin, s'y est portée avec la volonté bien arrêtée de faire triompher ses vœux, en élisant ses candidats.

Ces deux feuilles partant d'un point de vue si différent, n'en prévoient pas moins que la France court aux abîmes :

Et ces deux augures se regardent sans rire !

Hier au soir, à l'école lyonnaise d'escrime, l'intéressante séance donnée par M. le baron de San-Malato. Le célèbre tireur italien a absolument séduit son public. Son jeu bizarre et intéressant nous a dévoilé des ressources que l'on ne soupçonnait pas en dehors de l'escrime française.

Les amateurs d'escrime apprendront avec plaisir que M. de San Malato reviendra probablement nous rendre une seconde visite au printemps prochain.

Nous apprenons la mort de M. Dubost, de Lentilly, interne en médecine à l'asile d'aliénés de Bron.

M. Dubost, qui laissera d'unanimes regrets à tous ceux qui l'ont connu, avait contracté dans son service hospitalier les germes de la maladie qui l'a enlevé.

C'est, croyons-nous, le quatrième étudiant en médecine qui meurt, depuis le commencement de l'année, victime du devoir professionnel.

Après une première cérémonie funèbre qui aura lieu à l'asile de Bron, aujourd'hui, à 9 heures 1/2, le corps sera transporté à Lentilly, où il sera inhumé.

On sait que M. Dutailly, professeur à la faculté des sciences de Lyon, était candidat dans la circonscription de Chaumont (Haute-Marne).

Il y a ballottage, mais M. Dutailly arrive le premier et passera certainement au second tour.

Toujours les suicides.

Hier, à une heure de l'après-midi, M. Louis Ceil-

lor, âgé de 36 ans, manoeuvre, voulant en finir avec la vie, s'est jeté dans la Saône, près du pont de l'Île-Barbe.

Il n'a pas tardé à être retiré par M. Jean Michellet, élucieur, au barrage de l'Île, mais ce n'était plus qu'un cadavre.

Il a été transporté à la morgue de Caluire par les soins du commissaire de police.

Les motifs de ce suicide sont attribués à la misère. Le malheureux Ceilior, sorti la veille de l'Hôtel-Dieu, était ostropé de la jambe droite et ne marchait qu'avec deux béquilles, qui ont été trouvées sur le bas-port, au lieu où il s'était jeté à la rivière.

Elle aimait trop le bal, Mme D. accouchouse rue Montgolfier, et c'est ce qui lui a attiré la désagréable aventure suivante :

Aux bras d'un cavalier qu'elle avait rencontré et suivi sur sa bonne mine, elle se rendait à un bal aux Charpennes, lorsqu'en passant derrière le fort des Brotteaux, cet individu se jeta sur elle et se livra à des actes de violence.

A ses cris, que l'agresseur essaya en vain d'étouffer en lui comprimant la bouche avec les mains, deux passants, MM. Legrand, rue de la Vilette, 36, et Allot, rue Bossuet, 122, accoururent et mirent en fuite le coupable, qu'ils tentèrent en vain à Frejoindre.

Plainte a été déposée au commissariat de police.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier dans les caves de la maison portant le n° 1 de la place du Marché, et appartenant à Mme Boronot.

Grâce à la prompte arrivée des pompiers, tout danger fut bientôt écarté.

Les dégâts de peu d'importance sont couverts par une assurance.

Un aliéné nommé Olive Auguste échappé de Saint-Jean-de-Dieu, avait cherché un refuge hier soir à l'hôpital militaire, et ne voulait plus sortir.

On reconut promptement à qui on avait affaire, et deux gardiens de la paix le reconduisirent en voiture à l'école.

Ce n'est pas seulement dans les gares des chemins de fer que l'on devrait afficher des avis contre les voleurs ; les tramways sont aussi un des lieux favoris pour les exercices de ces messieurs.

Un habile pick-pocket a profité de l'encombrement produit par la foule, se pressant afin de prendre le tramway, à Perrache, pour plonger la main dans la poche de Mme Baudry, demeurant rue du Commerce, et en retirer un porte-monnaie contenant la somme de 20 fr.

Notre filou court encore.

M. Dijan, liquoriste, rue Diderot, portait hier sur ses épaules une énorme bonbonne, contenant vingt-huit litres d'absinthe, lorsqu'un passant affairé le heurta si brusquement qu'il lâcha prise et la liqueur coula d'opale, se répandit sur le pavé.

Procès-verbal a été dressé contre l'auteur involontaire de cet accident.

M. B... Jean, demeurant rue Palais-Grillet, n° 16, séduit par les charmes d'une travailleuse du trottoir, commut l'imprudance de la mener chez lui.

La belle, a profité de son sommeil, pour fuir d'un pied léger, en emportant comme souvenir, le porte-monnaie de son amoureux, contenant la somme de 43 fr.

Cette voleuse, qui est âgée de 22 ans, est activement recherchée.

### Concerts-Bellecour

La fête artistique de ce soir mardi sera non moins brillante que les précédentes. Voici les principaux morceaux du programme : un solo de hautbois par M. Fargues, cet admirable instrumentiste qui tout le monde connaît les deux belles fantaisies sur les *Huguenots* et *Cinq-Mars*; la *Danse Persane* de Giraud, le grand succès des concerts Pasdeloup à Paris, et enfin une *Aubade* de M. A. Lagini qui obtient les honneurs du bis partout où elle est interprétée.

### MM. POYARD, frères de la Chapellerie des Négociants

rue de l'Hôtel-de-Ville, 25, angle de la rue Dubois, ont l'honneur d'annoncer à leur clientèle, que les agrandissements si nécessaires à leurs affaires toujours croissantes sont terminés. La maison n'a pas de succursale à Lyon.

## OBSERVATOIRE DE LYON

### Bulletin Météorologique

Lyon, 22, à n. du soir.

Température. — Le passage d'une bourrasque dans le N. de la France, a amené hier matin de nouvelles pluies. Sur notre région, le ciel a été seulement très nuageux et la température relativement élevée (29 deg. à 1 h. 30), bien que le soleil ne se montrât qu'une fois que par intervalles.

La nuit a été belle ainsi que la matinée ; mais des cirro-nimbus apparaissent de nouveau, entraînés par un courant de S.-O. : Le vent inférieur varie entre l'E. et le N. Le baromètre a baissé de 4 mm. depuis minuit.

L'honorable placeur semblait fort contrarié.

— C'est fort gênant, cela, murmura-t-il, on ne peut pas aller lui rendre visite, inconnu, à cette fille... Cependant, où demeurent les ouvriers qui l'ont recueillie ?

— Tout en haut de Montmartre, bien plus haut que le Château-Rouge, rue Mercadet.

— C'est bien, Tantaine avisa. Surtout que Toto ne laisse pas cette fille lui glisser entre les doigts.

— Il n'y a pas de danger, et même il m'a dit qu'il allait s'informer de ses habitudes, de ses relations et de la source de son argent.

L'ex-sous-off s'arrêta tirant terriblement ses longues moustaches cirées.

Ce geste prouve si évidemment qu'une idée lui trotte par la cervelle, que son patron lui demanda :

— Qu'y a-t-il encore ?

— Il y a, patron, que, si j'osais, je vous dirais de vous défier de Toto-Chupin. J'ai découvert que le garnement chasse pour son compte. Il nous vole et il vend notre marchandise au rabais.

— Réves tu ?

— Pas du tout. J'ai tiré ce renseignement d'un grand gaillard de mauvaise mine qui est venu demander Chupin en se disant son ami.

Les hommes forts ont toujours été prompts à prendre un parti.

— C'est bien, prononça le placeur. Je vérifierai le fait, et s'il est vrai, nous tondrons à maître Chupin un joli traquenard qui le conduira en correctionnelle.

Cette fois, sur un signe, Beaumarchef se retira, mais il reparut presque aussitôt.

— Patron, dit-il, c'est un domestique de M. Croisenois avec une lettre.

B. Mascaret ne prit pas la peine de dissimuler sa mauvaise humeur.

— Le marquis est diablement pressé, fit-il... N'importe, amènes-moi ce domestique.

Ce nouveau venu sentait d'une lieue sa grande maison.

Irreprochable était sa tenue.

Démarche, maintien, port de tête, tout disait en quelle haute estime il se tenait.

Evidemment il visait et oubliait le genre anglais.

Un faux col, cruellement empesé, lui sciait les oreilles. Il avait si bien serré sa cravate, que sa figure, écorchée par le rasoir, en était toute congestionnée.

C'était, à coup sûr, un tailleur londonien qui avait, à coups de hache, taillé dans du bois ses vêtements raides.

Il paraissait de bois lui-même et semblait se mouvoir sous l'impulsion de quelque mécanisme habilement dissimulé sous son gilet rouge.

Remuait-il, on était tout surpris de n'entendre pas grincer un rouage.

— Voici, dit-il en tendant une lettre à B. Mascaret, ce que monsieur le marquis m'a chargé de remettre à monsieur.

Tout en examinant le pli, le digne placeur, par dessus ses lunettes, examinait et étudiait ce serviteur modèle.

Il ne le connaissait pas.

Croisenois, l'ingrat, n'avait jamais voulu accepter un serviteur de sa main, tiré par lui entre mille sur le volet.

— Il paraît, mon garçon, remarqua-t-il, que ton maître, contrairement à ses habitudes, s'est levé avec l'aurore, aujourd'hui.

Non-seulement, le domestique, genre anglais, ne sourit point de l'épigramme, mais il parut vivement choqué.

— Monsieur le marquis, prononça-t-il, me donne par un quinze louis ou sus de mes gages pour se passer la fantaisie de me tutoyer. Il est le seul à avoir ce droit.

— Ah !... fit le placeur sur trois tons différents, ah ! ah ! ah !

Sa pantomime, en même temps, était des plus expressive.

— Je vous demande un peu, pensa-t-il, où vont se loger la dignité et l'amour-propre ! Son maître, si l'idée me prenait de le tutoyer, ne se formaliserait pas, lui !

L'envoyé de M. de Croisenois, son observation faite, revint à sa mission.

— Je pense, reprit-il, que monsieur le marquis dort encore à cette heure. Il a écrit ce billet en rentrant de son cercle.

— Et il y a une réponse ?

— Yes, sir.

— En ce cas, attendez.

D'un geste exercé, B. Mascaret fit sauter l'enveloppe et lut :

« Mon cher maître, « Je bac de rigueurs... vous devinez le reste, « n'est-ce pas ? J'ai joué si malheureusement, celle « nuit, que j'ai perdu, outre tout mon argent comp- « tant, trois mille francs sur parole. Cette somme « doit être chez mon débiteur avant midi. Mon hon- « neur l'exige... »

L'honorable placeur ne se gêna pas pour hausser les épaules.

Puis, entre haut et bas, de façon que le domestique, qu'il épiait du coin de l'œil, pût, selon sa conscience, l'entendre ou non, il murmura :

— Son honneur !... Ma parole, c'est à mourir de rire ; son honneur !

Pas un muscle du visage si bien rasé du serviteur si formaliste ne bougea.

Il restait raide autant qu'un soldat prussien à la parade, semblant ne rien voir, ne rien entendre.

A suivre.

# CHOSSES & AUTRES

## L'EFFEUILLAGÉ DE LA VIGNE

L'effeuillage de la vigne consiste à enlever les feuilles quelque temps avant les vendanges dans le but d'obtenir une maturité plus complète des raisins.

Cette opération doit être faite avec beaucoup de ménagement, autrement elle est plus nuisible qu'utile. Si on supprime les feuilles quand les grappes sont encore à l'état de verjus et que la végétation est encore active, on détruit l'équilibre du végétal, on affaiblit la vigne et l'on compromet non seulement la récolte pendante, mais la récolte à venir; on s'expose à faire griller les grains, si le soleil est trop ardent, et dans tous les cas on n'obtient que des vins pauvres en alcool et faibles en couleur. Il est reconnu que le mildiou (*peronospora viticola*) en faisant tomber prématurément les feuilles, diminue considérablement la qualité du vin; les vignons de la vallée de la Garonne l'ont constaté à leurs dépens l'année dernière. Eh bien, un effeuillage trop hâtif produit exactement le même effet.

Il ne faut commencer à effeuiller que lorsque les raisins, ayant acquis tout leur développement et contenant déjà tous les éléments dont ils doivent être formés, vont entrer dans la période de maturation; par l'effeuillage on arrête la pousse de la vigne qui est alors bien près de s'éteindre et par conséquent on favorise la maturation des fruits.

Dans le Médoc, écrit M. Alibert, l'effeuillage est surtout pratiqué dans les vignes vigoureuses et dans les années pluvieuses, dans celles où le raisin n'atteint qu'une incomplète maturité. Il se fait à la main et peu à peu afin que les grappes ne soient pas soulevées sans transition à l'action directe des rayons solaires. Dans les vignes mûres et pendant les années chaudes et sèches, ajoute-t-il, l'effeuillage est considéré comme nuisible, parce qu'il accélère la maturité aux dépens du volume. On tient compte aussi non-seulement de l'année, du sol, de la prospérité de la vigne, mais encore des habitudes végétales des cépages. Le malbec et le merlan, qui mûrissent avant le cabernet, ont rarement besoin d'être effeuillés. Le cabernet s'en trouve généralement bien. Il est rare que pour arriver à maturité, le verdot puisse être dispensé d'effeuillage.

D'après M. Marès, l'effeuillage n'est à recommander aux vignons du Midi que pour les vignes très chargées de récolte. Encore est-il prudent d'attendre que les grandes chaleurs soient passées et de ne pas toucher aux vignes dans les localités exposées à la grêle, attendu que l'absence de feuillage rend le fléau beaucoup plus meurtrier.

M. Marcel Dupont, professeur départemental d'agriculture de l'Aube, a voulu se rendre compte de l'influence de l'effeuillage pratiqué d'une manière raisonnée, et voici comment il a procédé.

Un premier effeuillage a été fait le 19 septembre, au moment où le raisin commençait à claircir et où il avait atteint toute sa grosseur; quelques feuilles seulement furent enlevées, mais on conserva avec soin celles qui couvraient les grappes et les protégeaient ainsi de l'action directe du soleil. Dix jours après, l'opération a été complétée par la suppression des feuilles qui couvraient les grappes. En supprimant ces feuilles on a laissé le pétiole attaché au bourgeon pour que le bouton placé en ce point souffrit moins. L'expérience a été faite sur cinq ares dont la moitié seulement a été effeuillée.

Une analyse comparative exécutée dix jours après le premier effeuillage a révélé que les raisins des ceps soumis l'opération contenaient 7,24 pour cent de sucre, tandis que les raisins des ceps laissés intacts en contenaient 6,61.

L'augmentation de la richesse en sucre au profit des ceps effeuillés s'est maintenue jusqu'à la maturité complète des grappes.

Ainsi une seconde analyse faite dix jours après le second effeuillage, c'est-à-dire le 10 octobre, a donné 10,33 pour cent de sucre pour les raisins des ceps non effeuillés et 11,61 pour cent pour les raisins des ceps effeuillés.

Dans le Beaujolais, M. Thierry a constaté les mêmes résultats.

Donc autant la suppression des feuilles de la vigne est nuisible quand elle est faite sans mesure et à contre-temps, autant elle peut être avantageuse quand elle est faite avec discernement.

## Les tribulations d'un candidat

Que n'a-t-on pas dit déjà sur les tribulations d'un candidat à la députation! Mais le sujet est si vaste! La *Liberté* cite avec grand à-propos le joli passage suivant du *Député de Gamache* dont M. Ludovic Halévy a raconté tous les tourments avec tant d'esprit.

Rien n'est plus original que le spectacle de ce brave homme qui a accepté la candidature pour plaire à Caroline, sa femme.

Aussitôt son comité électoral s'est organisé et l'a promis tant et plus, comme il le raconte lui-même:

« J'ouvris tout de suite un crédit — un premier crédit! — pour impressions, location de salle, menus frais, etc. Puis mon comité s'empara de moi, me conduisit sur le terrain de manœuvres et ne me lâcha plus. Je devins un paquet, un colis. On m'emballait, on me déballait, on m'exhibait, on ne faisait parler, on ne faisait taire, on me faisait manger, puis on me remballait et on me remportait, pour me redébiller une heure après sur un champ de foire. On me disait: « Levez-vous, saluez, portez un toast. C'est bien, cela suffit, rassurez-vous, mangez, buvez, vous ne buvez pas assez, il faut avoir l'air d'un bon vivant; récitez votre petit discours... »

Mon petit discours! Je devrais dire mes petits discours. J'en avais trois dans mon répertoire: petit discours pour la ville, avec une phrase sur la liberté; petit discours pour les populations rurales, avec une phrase pour le libre-échange; petit discours pour les centres manufacturiers avec une phrase contre le libre-échange. Une fois même, je me suis embrouillé et j'ai dit à la campagne la phrase qu'il fallait garder pour la ville.

Ah! quelle existence j'ai menée du 10 avril au 23 mai! Enfin, le 24, c'était fini! Nomme! j'étais nommé!

Caroline fut contente et lui aussi, sans doute, mais que de tourments! Sans compter les soixante mille francs qu'il avait dû déboursier!

## Mots de la fin

Un vieux monsieur marchant un melon qu'il tourne et retourne dans tous les sens.

— Il n'est pas bien lourd, murmure-t-il, la marchande froce le sourcil.

— Il ne me paraît pas bien avancé, reprend le monsieur.

— De quoi, de quoi? Faudrait-y pas qu'y vous appelle: Papa?

## PUBLICATIONS NOUVELLES

Le MONDE LYONNAIS vient de faire paraître son 41<sup>e</sup> numéro. En voici le sommaire:

Notre prime, Alphonse d'Aeg. — Belles petites, poésie, Ernest d'Orlanges. — Le capitaine Gaget ut, nouvelle, Palispelu, lyonnais. — Un roman de vacances, nouvelle (suite), Paul Vignet. — La femme dans l'art, sonnet, Elzéard Rougier. — OEdipe-Roi à la Comédie Française, Carlos. — Echos de la semaine, Saint-Pothin. — Les étapes d'une Berlinne (suite), P. P. C., Louis Vignet. — Villes d'eau et Bains de Mer, Dr Averroès. — Clubs et Sociétés savantes, Argus.

Abonnement d'un an, 18 fr. Un numéro, 30 cent. Rédaction et Administration, 8, rue Mulet, Lyon.

## SPECTACLES DU 23 AOUT

Casino  
rue de la République  
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2  
Orchestre sous la direction de M. Léon.

Place Bellecour  
Ce soir mardi, 23 août 1881, à 8 h. 1/2, grande fête artistique.

PROGRAMME  
PREMIERE PARTIE

1. Marche Triomphale
2. Aubade (1<sup>er</sup> Audit)
3. Danse Persane (1. Audit)
4. Grande fantaisie sur Cinq-Mars arrangée par Arditi.

DEUXIEME PARTIE

1. Ouverture de Jenny Bell (1. Audit)
2. Fantaisie sur Robin des Bois, (pour haut bois), exécutée par M. Ch. Fargues.
3. Grande fantaisie sur les Huguenots arrangée par A. Luigini.
4. Marche de l'Emir

Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.

Prix d'entrée: un franc.  
Demain, grand concert.  
Prix d'entrée: 50 cent.

Mancinelli.  
A. Luigini.  
Guiraud.  
Gounod.

Auber.  
Fargues.

J. Meyerber.  
A. Luigini.

« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent, par le séjour prolongé dans les bouteilles. — 80 pour 100 d'Economie. »

PARIS, Vente en gros. MATHIEU LEBEL & Co 23, rue Beaubatille 1103, Ph<sup>o</sup> BERTRAND, 21, place Bellecour, Brochure 1<sup>re</sup>.

« SELS VAUVILLÉ »  
(Granulés) pour la Reconstitution artificielle  
DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES  
(Vals, Bourboule, Vichy, Hanyadi-Janos, Orezza, Contrexville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pailha.)

## BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

Société anonyme

AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes:

A vue	2 0/0
A 3 mois	3 0/0
A 6 mois	4 0/0
A 1 an	4 1/2 0/0
A deux ans et au-dessus	5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS  
AVANCES SUR TITRES

## BOURSE DE LYON

Du 22 Août 1881

Rentes	Comptant	Actions
3 0/0.....	86 10	10 Gaz de Lyon..... 1500
3 0/0 amortissable... ..	86 10	10 Gaz de la Guillotière.....
4 1/2.....	..	10 Mines de la Loire..... 256
Italie.....	..	10 Montrambert..... 948 75
Turc.....	..	10 St-Etienne..... 265
Hongrie 6 0/0.....	..	10 Rive-de-Gier..... 67 50
Autrichien 4 0/0.....	..	10 Société Lyonnaise.....
Russe 6 0/0.....	92 75	10 Bateaux-Canibus..... 687 50
Espagne 3 0/0.....	..	10 Eaux.....
Dettes Egypt. unifiée... ..	..	10 Dombes..... 1127 50
Actions		10 Abattoirs.....
Credit mobilier.....	..	10 Verrieres L. et Rhône.....
Credit mob. Espagn.....	..	10 Croix-Rousse.....
Credit Lyonnais.....	937 50	10 Obligations
Union générale.....	1638	10 Ville-de-Lyon..... 90
B. Hypothéc. France.....	..	10 Villo-de-Paris 1869..... 400 50
Soc. foncière Lyonn.....	555	10 Villo-de-Paris 1871..... 394
Banque Ottomane.....	..	10 Lombardes-anciennes..... 289
Paris-Lyon-Médit.....	1810	10 Lombardes-nouvelles..... 282 75
Société Autrichienne.....	787 50	10 Loire.....
Lombard-Vénitien.....	..	10 Saint-Etienne.....
Saragosse.....	..	10 Rhône-et-Loire 4 0/0.....
Nord-Espagne.....	..	10 Paris-Lyon-Médit..... 353
Suez.....	..	10 ————..... 1863 397 50

Le directeur gérant, P. ANSQUIN  
Lyon. — Imprimerie du *Républicain* au N<sup>o</sup> 18, quai de l'Hôpital.

## ANNONCES

### A louer DE SUITE APPARTEMENT

De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

### GUÉRISON RADICALE en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUET.

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. INJECTION QUET, hygiénique, préservatrice et infaillible dans les cas anciens. S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture 5.

### INJECTION BARRAJA

VRAIE INFALLIBLE. Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus négligées. Prix: 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon. 11067

1 FRANC par AN

120,000 Abonnés

52 NUMÉROS

## Le Moniteur

# Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET de tous les JOURNAUX (SEIZE PAGES de TEXTE)

Il donne: Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, UN FRANC PAR AN dans les bureaux de Poste et à PARIS, 17, rue de Londres.

LES DOULEURS  
Articulaires ou nerveuses  
refroidissements etc. etc.  
sont guéris promptement  
par le *crat bain résineux*,  
médication sans rivale.

Rue de Vendôme, 76, (Brotteaux)

PÂTE & SIROP D'ESCARGOTS  
DE MURE (à Pont-St-Espirit)  
Guérison certaine des Rhumes  
et Irritations de Poitrine.

PÂTE: 1 fr. — SIROP: 2 fr. — Dans toutes les Pharmacies.



## AVIS

## BANQUE de LYON et de la LOIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de VINGT-CINQ millions

MM. les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale, extraordinaire, le 8 septembre prochain, au Palais du Commerce, à l'effet de statuer sur la proposition du conseil d'administration relative au doublement du capital social sur le prix de 520 francs, dont:

- 125 francs par libération du premier quart;
- 20 francs à affecter au fonds de Réserve.

Soit un versement de 145 fr. à effectuer en souscrivant.

Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est

## VACANCES DE 1881

La compagnie délivre, du 1<sup>er</sup> Août au 15 Octobre, des

## BILLETS D'ABONNEMENT

permettant de circuler pendant 15 jours sur tout son Réseau

ET SUR LES

Bateaux à vapeur les Parisiens de la Saône et du Haut-Rhône

## LIGNES DE LA COMPAGNIE

- LYON à MONTRISON
- LYON à CHALON-SUR-SAONE (par Bourg)
- LYON à LA CLUSE-NANTUA
- LYON à LONS-LE-SAUNIER (par Louhans)
- MACON à PARAY-LE-MONIAL
- AMBERIEU à MONTALIEU

Le porteur du Billet a droit à une réduction de 30 % sur le prix des BILLETS Aller et Retour de 1<sup>re</sup> classe, et de 20 % sur ceux de 2<sup>e</sup> classe, dans les

## BATEAUX A VAPEUR DU LAC DE GENÈVE

PRIX DU BILLET:

Deuxième classe Troisième classe

30 fr.

20 fr.

Ces BILLETS sont délivrés à LYON GARE DE ST-PAUL et RUE TERMIER et dans les principales Gares de la Cie.

Chaque Billet a droit au transport gratuit de 20 k. de bagages

Le porteur du Billet peut, pendant 15 jours, monter dans tous les trains de voyageurs et à n'importe quelle gare du réseau et sur les bateaux à vapeur LES PARISIENS de la Saône et du Haut-Rhône.

30 JOURS POUR LIRE LES MYSTÈRES de la BOURSE  
REVENIR PAR LA BANQUE DE LYON  
Revol gratuit par la BANQUE de la BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris.

## FÊTE DE LA PRESSE RÉPUBLICAINE

# TOMBOLA

Tirage le 4 Septembre 1881

AU JARDIN DES TUILERIES

GROS LOT: 20,000 FRANCS

5,000 fr. de Lots remboursables et nombreux autres Lots

PRIX DU BILLET: 1 FRANC

Le Billet, en outre de son droit au Tirage, servira de Carte d'entrée à la Fête du Jardin des Tuileries

En vente à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

ET DANS LES PRINCIPAUX BUREAUX DE TABAC

ENVOI FRANCO POUR TOUTE DEMANDE CONTENANT LE MONTANT DES BILLETS

Avec affranchissement en sus

N.-B. — Le tirage de la Tombola ayant lieu le 4 septembre, il ne pourra être délivré des billets par l'Agence V. Fournier, que jusqu'à fin août.